



CONTRAT DE CREDIT-TEMPS

CLIENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable :

Zone Client :

DESCRIPTIF MATERIEL

Marque / Modèle :

Processeur :

RAM :

Disque dur :

Carte mère :

Carte vidéo :

Carte son :

Cartes diverses :

Périphériques :

CHOIX DU CREDIT-TEMPS

Formule	Coût du taux horaire	Durée totale	Montant	Choix
4 heures	40,00 €/ heure + ½ heure offerte (économie* = 40,00 €+ ½ heure offerte = 65,00 €)	4 heures ½	160,00 €	
8 heures	37,50 €/ heure + + 1 heure offerte (économie* = 100,00 €+ 1 heure offerte = 150,00 €)	9 heures	300,00 €	
12 heures	35,00 €/ heure + 2 heures offertes (économie* = 180,00 €+ 2 heures offertes = 280,00 €)	14 heures	420,00 €	
16 heures	32,00 €/ heure + 3 heures offertes (économie* = 288,00 €+ 3 heures offertes = 438,00 €)	19 heures	512,00 €	
Annuel	Intervention pendant 1 an sans limite de temps	Illimité	850,00 €	

* économie réalisée par rapport à une intervention ponctuelle dont le coût horaire s'élève à 50,00€

- Pour connaître les frais de déplacement qui vous seront imputés, veuillez vous reporter au tableau "Frais de déplacement" mentionné ci-après.

- Les délais moyens pour une intervention sont de J+2. Ces délais peuvent être, à tout moment, revu à la baisse. Les délais exacts vous seront communiqués lors du déclenchement de chaque intervention.

Exemplaire client – page 1/2



CONTRAT DE CREDIT-TEMPS

RAPPEL DU PRINCIPE DU CREDIT-TEMPS

- Cette tarification consiste à acquérir des minutes d'intervention par avance. Le tarif s'en trouve dégressif et des heures vous seront offertes selon le crédit temps que vous aurez choisi.
- La durée de chaque intervention sera déduite de ce crédit temps.
- Le report des minutes restant à votre crédit temps n'est pas limité dans le temps.
- Les heures du crédit-temps peuvent être utilisées pour un dépannage, une installation matériel ou logiciel, une assistance à l'utilisateur, une éradication de virus
- Les forfaits annuel début à la signature du contrat et se finissent à la date anniversaire et non au 31 décembre de l'année. Le nombre d'interventions et le temps est illimité.
- Le tarif du crédit-temps ne comprend pas le prix des pièces détachées pouvant être changées lors d'un dépannage.
- Le temps pris en compte pour frais de déplacement est fixé forfaitairement selon la Zone Client notée en page 1, à savoir :

Zone	Villes	Retenu sur "Crédit-temps"
< 35km	Lieu d'intervention se situe à une distance inférieure ou égale à 35 km de Roquebrune/Argens (distance évaluée grace au site internet http://www.viamichelin.fr)	gratuit
> 35km	Lieu d'intervention se situe à une distance supérieure à 35 km de Roquebrune/Argens (distance évaluée grace au site internet http://www.viamichelin.fr)	5,00 €+ 0,85 €/ Km supplémentaire

- Les formules crédit-temps sont payables avant le début de la première intervention.
- Pour un meilleur suivi, une fiche d'intervention sera transmise au client après chaque intervention, soit par courrier, soit par e-mail. Cette fiche reprendra les travaux effectués, la durée, ainsi que le temps restant sur la formule crédit-temps.
- Les clients qui ont opté pour une formule crédit-temps seront informés en avant-première de toutes les opérations spéciales et promotions que le Mulot Informatique pourra proposer.
- La signature du présent contrat vaut acceptation des conditions générales de vente disponible sur le site Internet "<http://www.mulot-info.com>" ou sur simple demande.

Signature client

Signature & cachet "Le Mulot Informatique" :

Précéder de la mention "Lu et approuvé" :



CONTRAT DE CREDIT-TEMPS

CLIENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable :

Zone Client :

DESCRIPTIF MATERIEL

Marque / Modèle :

Processeur :

RAM :

Disque dur :

Carte mère :

Carte vidéo :

Carte son :

Cartes diverses :

Périphériques :

CHOIX DU CREDIT-TEMPS

Formule	Coût du taux horaire	Durée totale	Montant	Choix
4 heures	40,00 €/ heure + ½ heure offerte (économie* = 40,00 €+ ½ heure offerte = 65,00 €)	4 heures ½	160,00 €	
8 heures	37,50 €/ heure + + 1 heure offerte (économie* = 100,00 €+ 1 heure offerte = 150,00 €)	9 heures	300,00 €	
12 heures	35,00 €/ heure + 2 heures offertes (économie* = 180,00 €+ 2 heures offertes = 280,00 €)	14 heures	420,00 €	
16 heures	32,00 €/ heure + 3 heures offertes (économie* = 288,00 €+ 3 heures offertes = 438,00 €)	19 heures	512,00 €	
Annuel	Intervention pendant 1 an sans limite de temps	Illimité	850,00 €	

* économie réalisée par rapport à une intervention ponctuelle dont le coût horaire s'élève à 45,00€

- Pour connaître les frais de déplacement qui vous seront imputés, veuillez vous reporter au tableau "Frais de déplacement" mentionné ci-après.

- Les délais moyens pour une intervention sont de J+2. Ces délais peuvent être, à tout moment, revu à la baisse. Les délais exacts vous seront communiqués lors du déclenchement de chaque intervention.

Exemplaire "Le Mulot informatique" – page 1/2



CONTRAT DE CREDIT-TEMPS

RAPPEL DU PRINCIPE DU CREDIT-TEMPS

- Cette tarification consiste à acquérir des minutes d'intervention par avance. Le tarif s'en trouve dégressif et des heures vous seront offertes selon le crédit temps que vous aurez choisi.
- La durée de chaque intervention sera déduite de ce crédit temps.
- Le report des minutes restant à votre crédit temps n'est pas limité dans le temps.
- Les heures du crédit-temps peuvent être utilisées pour un dépannage, une installation matériel ou logiciel, une assistance à l'utilisateur, une éradication de virus
- Les forfaits annuel début à la signature du contrat et se finissent à la date anniversaire et non au 31 décembre de l'année. Le nombre d'interventions et le temps est illimité.
- Le tarif du crédit-temps ne comprend pas le prix des pièces détachées pouvant être changées lors d'un dépannage.
- Le temps pris en compte pour frais de déplacement est fixé forfaitairement selon la Zone Client notée en page 1, à savoir :

Zone	Villes	Retenu sur "Crédit-temps"
< 35km	Lieu d'intervention se situe à une distance inférieure ou égale à 35 km de Roquebrune/Argens (distance évaluée grace au site internet http://www.viamichelin.fr)	gratuit
> 35km	Lieu d'intervention se situe à une distance supérieure à 35 km de Roquebrune/Argens (distance évaluée grace au site internet http://www.viamichelin.fr)	5,00 €+ 0,85 €/ Km supplémentaire

- Les formules crédit-temps sont payables avant le début de la première intervention.
- Pour un meilleur suivi, une fiche d'intervention sera transmise au client après chaque intervention, soit par courrier, soit par e-mail. Cette fiche reprendra les travaux effectués, la durée, ainsi que le temps restant sur la formule crédit-temps.
- Les clients qui ont opté pour une formule crédit-temps seront informés en avant-première de toutes les opérations spéciales et promotions que le Mulot Informatique pourra proposer.
- La signature du présent contrat vaut acceptation des conditions générales de vente disponible sur le site Internet "<http://www.mulot-info.com>" ou sur simple demande.

Signature client

Précéder de la mention "Lu et approuvé" :

Signature & cachet "Le Mulot Informatique" :

Exemplaire "Le Mulot informatique" – page 2/2